

*Prestations de retraite supplémentaires—Loi*

**M. Skelly:** Ils se sont prononcés en faveur de ce programme à 13 reprises, de sorte que nous savons à quoi nous en tenir à leur sujet. S'ils sont très ennuyés ce soir, c'est que nous avons révélé au grand jour leur vrai visage.

Nous savons à quoi nous en tenir au sujet du gouvernement actuel. Nous savons ce qui va advenir de lui d'ici au 18 février 1985, mais je reviens au choix que les Canadiens devront faire au moment des élections. L'une des plus graves erreurs qu'ils pourraient commettre a trait au programme des 6 et 5 p. 100 et au bill que nous étudions ce soir. L'électorat devra porter un jugement de valeur. Qu'a fait consigner l'opposition officielle relativement à ce bill? D'après les conservateurs c'est la faute de tout le monde. Ils ont dit que c'était la faute des libéraux, mais ils n'ont pas formulé une seule proposition constructive.

J'ai trouvé intéressantes les observations du député de Nepean-Carleton (M. Baker). Je dois reconnaître que c'est à peu près le seul véritable gentleman du caucus conservateur, et je soupçonne qu'il se fait rabrouer par ses collègues les plus forts en gueules qui souhaitent briser les reins des petits et moyens salariés. Dans le même ordre d'idées, ils ont refusé de proposer quelque politique de remplacement que ce soit, se contentant d'appuyer le programme des 6 et 5 p. 100. Le ministre des Finances du gouvernement conservateur de la 31<sup>e</sup> législature a résumé la position qu'adopte son parti depuis février 1980 en déclarant, après la présentation du budget, que le gouvernement libéral était à la dérive et qu'il n'avait pas de solutions à offrir. On lui a demandé ce qu'il ferait; à quoi il a répondu que s'il le disait, son parti ne serait pas élu. C'est là, monsieur le Président, où nous en sommes rendus.

Si le parti conservateur disait aux Canadiens ce qu'il a l'intention de faire, ils ne voteraient jamais pour lui. En réalité monsieur le Président, il ne veut pas proposer que l'on déménage notre ambassade à Jérusalem, que l'on démantèle Petro-Canada ni que l'on licencie 60,000 fonctionnaires sur une période de trois ans, et pourtant, c'est ce qu'ils feraient. Le parti conservateur n'est pas le bon choix.

**Le vice-président:** La parole est au député de Moose Jaw pour un rappel au Règlement.

**M. Neil:** Monsieur le Président, je ne vois pas ce que tout cela a à voir avec le débat. Les propos du député n'ont rien à voir avec l'objet du débat.

**Mlle Jewett:** Ne dit-on pas qu'il n'y a que la vérité qui blesse?

**Le vice-président:** Le député a raison, et j'aimerais que le député de Comox-Powell River en tienne compte.

**M. Skelly:** Je vous remercie, monsieur le Président. Il reste que l'attitude de l'opposition officielle s'explique à la lumière de son comportement au cours de la 32<sup>e</sup> législature depuis 1980. La position adoptée ce soir au sujet du projet de loi est dans la suite logique des choses. Si les électeurs faisaient confiance au parti conservateur pour régler leurs problèmes et faire mieux que le gouvernement actuel, ils devraient s'attendre à cinq années de malheur.

Cela nous amène à nous demander quelle position nous devrions adopter sur la question qui nous intéresse. Il est bon de noter que depuis le début de la session, le parti libéral refuse clairement de s'occuper des problèmes des retraités. Le montant qu'ils ont proposé en 1980 pour relever le taux de base des pensions est absolument ridicule. Il est bon de noter également que le parti conservateur n'a jamais fait connaître sa position à ce sujet.

**M. Epp:** Et vous n'en avez pas.

**M. Skelly:** Notre parti a clairement fait valoir, cela ne fait aucun doute, que c'est un droit, et non pas un privilège, pour tous les citoyens canadiens que de recevoir une pension équitable, et que toutes les personnes âgées qui prennent leur retraite ont droit à un revenu supérieur au seuil de la pauvreté. Ils sont en droit d'espérer obtenir un revenu de retraite convenable. Fondamentalement, c'est une question de justice dans notre société, comme l'a rappelé le député d'en face.

Madame le Président, je constate que mon temps de parole n'est pas écoulé, mais il est déjà 10 heures. Avec votre permission, je terminerai mon discours à la reprise du débat.

• (2200)

**MOTION D'AJOURNEMENT**

[Français]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

[Traduction]

LE COMMERCE—LE PROGRAMME AMÉRICAIN POUR  
SUBVENTIONNER LES EXPORTATIONS DE BLÉ

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur le Président, le 2 décembre, j'ai posé la question suivante au vice-premier ministre:

Le mois dernier, les États-Unis ont annoncé la mise sur pied d'un nouveau programme de crédit combiné pour subventionner les exportations de blé américain. Il aura une valeur d'environ un milliard et demi et sera réparti sur les trois prochaines années, mais il va à l'encontre de la position que les États-Unis ont adoptée à la conférence du GATT. Je voudrais savoir, madame le Président, si le gouvernement ou le premier ministre ont demandé aux États-Unis de mettre au rancart ce programme catastrophique? S'ils l'ont fait et que la réponse obtenue est non, peut-il nous assurer qu'un programme analogue sera offert aux agriculteurs canadiens, afin que nous ne perdions pas nos marchés mondiaux?

Si j'ai posé cette question, c'est que le programme américain annoncé il y a quelques jours risque, je le crains, de beaucoup nuire à l'exportation de nos céréales un peu partout dans le monde. En effet, ce programme de trois ans est doté de crédits de un milliard et demi de dollars. Les Américains ont annoncé que, au cours de la première année, c'est-à-dire 1983, ils dépenseront près de 500 millions de dollars. Ils espèrent que cette initiative accroîtra d'environ 1 milliard de dollars les ventes de céréales aux États-Unis.